

Dossier technique des sports – Jeux autochtones de l’Amérique du Nord de  
2002  
**Canot**

**DATE :**

La compétition de canot des Jeux autochtones de l’Amérique du Nord de 2002 aura provisoirement lieu du 2 au 4 août 2002.

**LIEU DE LA COMPÉTITION :**

La compétition de canot des Jeux autochtones de l’Amérique du Nord de 2002 aura lieu au parc Selkirk, à Selkirk, au Manitoba.

**CATÉGORIES :**

La compétition de canot des JAAN comprendra des épreuves masculines et féminines en simple et en double ainsi que des épreuves de doubles mixtes. Voici les épreuves par catégories d’âge :

Catégorie d’âge	Bantam		Midget		Juvénile		Junior		Senior	
Année de naissance	1988-1989		1986-1987		1984-1985		1981-1982-1983		1980 et avant	
Sexe	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1000 m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3000 m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6000 m					X	X	X	X	X	X
10 000 m							X	X	X	X
1000 m (Double)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3000 m (Double)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6000 m (Double)					X	X	X	X	X	X
10 000 m (Double)							X	X	X	X
1000 m (Double mixte)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3000 m (Double mixte)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6000 m (Double mixte)					X	X	X	X	X	X
10 000 m (Double mixte)							X	X	X	X

**DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :**

Les épreuves seront divisées en finales ou en demi-finales et finales ou en séries préliminaires, demi-finales et finales, selon le nombre d’athlètes par épreuve. Il n’y aura pas d’épreuves de consolation.

Mise à jour : le 13 décembre 2000

Dossier technique des sports – Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de  
2002  
**Canot**

**OFFICIELS :**

Tous les officiels seront nommés par la Société hôte et approuvés par la Manitoba Paddling Association.

**RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :**

La compétition de canot des JAAN se déroulera selon la version la plus récente des règlements de canotage long parcours de l'Association canadienne de canotage.

**PARTICIPANTS :**

Chaque province, territoire et État peut inscrire six (6) participants et six (6) participantes par catégorie d'âge (bantam, midget, juvénile, junior et senior).

**TERRAIN DE JEU/ÉQUIPEMENT :**

La Société hôte fournira les canots, mais les concurrents apporteront leurs propres avirons et accessoires. L'équipement doit être conforme aux règles de l'Association canadienne de canotage.

**RÈGLES DE LA COMPÉTITION :**

La compétition sera annulée en cas d'orage électrique.

Toutes les épreuves seront lancées par un départ en groupe.